

ASSOCIATION AVANT GARDE CAENNAISE

Siège social : 6, rue du Petit Clos Saint Marc - 14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2009

Cabinet SOFICOM AUDIT

Siège social : 26, Avenue de Thiés, 14 000 Caen

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale statuer sur les comptes, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/06/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Avant-garde Caennaise, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 30 Juin 2009.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

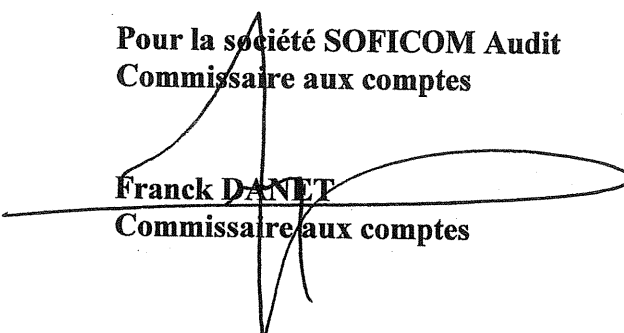
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 12 Novembre 2009

Pour la société SOFICOM Audit
Commissaire aux comptes



Franck DANET
Commissaire aux comptes

AVANT GARDE CAENNAISE

SAISON 2008-2009

Bilan Actif

	ACTIF	BRUT	AMT	Net au 30.06.09	Net au 30.06.08
	ACTIF IMMOBILISE				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
208000	Autres immobilisations incorporelles	1 445			
288000	AMT immobilisations incorporelles		1 445	0	
	TOTAL	1 445	1 445	0	253
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2181000	Agencements travaux	129 405			
2818100	AMT agencements travaux		44 835	84 570	101 549
2183000	Matériel de bureau informatique	4 207			
2818300	AMT matériel de bureau informatique		666	3 541	1 020
2184000	Mobilier	3 049			
2818400	AMT mobilier		3 049	0	0
2187000	Matériel entretien des locaux	1 985			
2818700	AMT matériel entretien des locaux		1 278	707	1 115
2188000	Matériel sportif	52 515			
2818800	AMT matériel sportif		31 683	20 832	29 305
	TOTAL	191 161	81 511	109 650	132 989
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES PARTICIPATION ET CREANCES RATACHEES				
2660000	Autres formes de participation				
	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
2750200	Dépôts et cautionnements versés (Ville de Caen)	1 004 123		1 004 123	1 004 123
	TOTAL	1 004 123		1 004 123	1 004 123
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL	1 196 729	82 956	1 113 773	1 137 365

	ACTIF	BRUT	AMT	Net au 30.06.09	Net au 30.06.08
	ACTIF CIRCULANT				
3700000	Stock foyer	262		262	211
	CREANCE DE FONCTIONNEMENT				
4110000	Redevables et cptes rattachés			0	457
4250000	Avance au personnel			0	
4437000	Subventions de fonctionnement à recevoir			0	47 750
4386000	Etat, solde abattement			0	1 040
4687000	Produits à recevoir			0	
	TOTAL	262		262	49 458
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
5072000	Placements court terme, Crédit Mutuel	20 000		20 000	60 000
	TOTAL	20 000		20 000	60 000
	DISPONIBILITES				
5121000	Crédit mutuel	14 885		14 885	-9 467
5121100	Crédit mutuel foot	-45		-45	62
5171000	Livret Associations	76 424		76 424	8 449
5300000	Caisse	179		179	1 282
	TOTAL	91 443		91 443	326
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance	18 515		18 515	12 213
	TOTAL	18 515		18 515	12 213
	ACTIF CIRCULANT TOTAL	130 220		130 220	121 997
	TOTAL ACTIF	1 326 949	82 956	1 243 993	1 259 362

AVANT GARDE CAENNAISE

SAISON 2008 .2009

Bilan Passif

	Bilan Passif	Net au 30.06.09	Net au 30.06.08
	PASSIF		
	FONDS PROPRES		
	FONDS DE DOTATION SANS DROIT DE REPRISE		
1021000	Fonds Associatif	99 821	99 821
	TOTAL	99 821	99 821
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
1036000	Subvention d'invest. affecté à des biens renouvelables	1 083 235	1 099 512
	TOTAL	1 083 235	1 099 512
1100000	RESULTAT CUMULE A REPORTER	-3 838	910
1200000	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice)	3 403	
1290000	RESULTAT DE L'EXERCICE (perte)		-4 747
	TOTAL	-435	-3 837
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
1310000	Subvention d'équipement		12 166
1390000	Subv. Invest. Inscrite au cpte de résultat		-12 166
1310001	Subvention d'investissement	9 000	9 000
1390001	Subv. Invest. Inscrite au cpte de résultat	-4 201	-2 402
	TOTAL	4 799	6 598
	TOTAL FONDS PROPRES	1 187 420	1 202 094

	PASSIF	Net au 30.06.09	Net au 30.06.08
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	PROVISIONS POUR RISQUES		
1516000	Autres provisions pour charges		10 000
1561000	provisions pour grosses réparations		
	TOTAL		10 000
	DETTES DE FONCTIONNEMENT		
	DETTES FOURNISSEURS		
4081000	Factures non parvenues	7 377	1 073
	DETTES FISCALES ET SOCIALES		
4282000	Provisions congés payés	17 450	15 300
4382000	Charges sur provisions	6 100	8 250
4300000	Dettes sociales		
4486000	Etat, charges à payer	5 000	5 000
	TOTAL	28 550	28 550
	DETTES DIVERSES		
4600000	Débiteurs et créditeurs (sections)	7 473	6 492
	TOTAL	7 473	6 492
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
4870000	Produits constatés d'avance	13 173	11 153
	TOTAL	13 173	11 153
	TOTAL DES DETTES	56 573	57 268
	TOTAL PASSIF	1 243 993	1 259 362

AVANT-GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CHARGES	2008-2009	2007/2008	Variation
Coût brut du personnel	271 343	213 548	57 795
641100 Appoint.Personnel.Adm.Entretien	164 989	166 626	- 1 637
64110. Rémunérations Entrain.Moniteurs			-
641700 Encadrement Stage			-
641200 Congés payés	989	2 646	- 1 657
641210 Prov sur congés payés			-
64590 Provisions sur congés payés (charges sociales)			-
641300 Primes	9 596	8 370	1 226
641400 Indemnités		1 075	- 1 075
643700 Indemnisation Licenciement	5 457		5 457
645100 Charges URSSAF	33 635	33 326	309
645200 Prévoyance Chorum	562	568	- 6
645800 Charges Retraites	12 641	12 790	- 149
645400 Charges ASSEDIC	7 263	7 408	- 145
633800 Taxes sur Salaires	6 998	3 758	3 240
647500 Médecine du travail	922	793	129
631300 Taxes formation professionnelle	3 219	3 037	182
647800 Stages et Formations	2 994	5 605	- 2 611
648000 Personnel en Franchise	33 124		33 124
64950 CAE	11 046	26 992	- 15 946
64960 CAE sections		5 462	- 5 462
			-
			-
Charges externes - Taxes diverses	310 957	336 735	- 25 778
			-
60 Consommations	95 654	85 104	10 550
			-
603700 Variations de stocks	52	98	- 150
606120 Gaz	21 069	20 868	201
606130 Electricité	13 783	12 026	1 757
606140 Eau	1 615	1 451	164
606530 Fonctionnement des locaux	2 008	1 886	122
606570 Fournitures Informatiques	259	416	- 157
606580 Fournitures Réprographie	32	88	- 56
606590 Fournitures Administratives	1 838	1 582	256
606870 MFPM Sportifs	14 806	23 136	- 8 330
606880 MFPM Autres	2 709	2 599	110
606920 Achats pour Manifestations	21 992	14 514	7 478
606930 Frais de partenariat	100	245	- 145
606960 Achat de textiles	12 093	3 344	8 749
607000 Achat de marchandises	3 402	2 851	551
			-
61 Services Extérieurs	26 799	35 636	- 8 837
			-
611500 Blanchissage			-
613200 Loyer	465	430	35
614000 Indemnités	150	400	- 250
615200 Entretien, Réparation locaux	6 524	9 377	- 2 853
615300 Contrats d'entretien	11 947	11 273	674
615400 Sécurité des locaux		202	- 202
615800 Entret. réparation Mat. Sport.	145	6 459	- 6 314
616100 Assurances	6 260	6 104	156
618100 Documentation générale			-
618300 Documentation Technique	1 308	1 391	- 83

AVANT-GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (2)

CHARGES	2008-2009	2007/2008	Variation
62 Autres Services Extérieurs	130 622	158 588	- 27 966
622600 Honoraires	7 368	15 787	- 8 419
622700 Autres prestations			-
622800 Frais d'Arbitrage	11 860	12 712	- 852
622900 Frais. Partic. Compétition			-
623000 Publicité			-
623100 Annonces Insertion			-
623800 Divers - Dons	1 080	735	345
625100 Frais déplacements Entraîneurs	4 760	6 605	- 1 845
625200 Frais déplacements Compétitions	16 134	17 835	- 1 701
625300 Frais déplacements vacataires	9 057	30 776	- 21 719
625500 Frais non remboursés	37 643	34 031	3 612
625600 Frais de stage	20 247	11 085	9 162
625700 Frais de réception	2 295	9 324	- 7 029
625710 Jumelage Wurzburg	2 347		2 347
626300 Frais Postaux	1 377	2 113	- 736
626400 Frais Internet	617	1 296	- 679
626500 Frais Téléphone	2 856	1 562	1 294
627000 Frais de Banque	130	133	- 3
628100 Engagements - Affiliations	11 795	13 740	- 1 945
628200 frais de Mutations	1 056	854	202
			-
			-
63 Impôts, Taxes et Versements Assim.	9 708	9 607	101
635120 Taxes foncières	9 015	8 691	324
635800 Taxes diverses	457	452	5
637900 Redevance télévision	236	464	- 228
			-
65 Autres charges de gestions courantes	47 734	47 712	22
658100 Frais divers	5 754	7 085	- 1 331
658200 Licences, Timbres sportifs	40 052	39 244	808
658300 Pénalités Sportives	1 928	1 383	545
			-
			-
67 Charges Exceptionnelles	440	88	352
672200 Charges s/Exercice Ant.	440	88	352
678000 Autres charges exceptionnelles			-
			-
			-
Autres charges courantes de fonctionnement	26 601	34 131	- 7 530
			-
68 Dotations aux Amort. et Provisions	26 601	34 131	- 7 530
681110 Amt.Immob. Incorporelles	254	14	240
681120 Amt.Immob. Corporelle	26 347	24 117	2 230
681400 Dotation spécifique			-
681500 Provisions pour risques & charges		10 000	- 10 000
681510 Divers provisions			-
681520 Provisions réfec. mat. sportif			-
687500 AMT Charges exceptionnelles			-
			-
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	608 901	584 414	24 487

AVANT GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS	2008-2009	2007/2008	Variations
PRODUITS DE PRESTATIONS	82 359	57 162	25 197
706920 Recettes Manifestations	35 624	27 358	8 266
706930 Recettes publicité	5 400	8 231	- 2 831
706940 Recettes Diverses	4 981	1 426	3 555
706950 Recettes stages	26 473	13 764	12 709
706960 Vente textile	4 180	1 320	2 860
707000 Vente Marchandises	5 701	5 063	638
STOCKS	-	-	-
713700 Variation de stock			-
PRODUITS EN ATTENUATION DE CHARGES	486 611	483 199	3 412
74 Subventions de fonctionnement	237 297	234 271	3 026
741000 cNDS	14 025	16 350	- 2 325
743000 Conseil Général	25 605	23 421	2 184
743100 Subv.Except.Conseil Général			-
744000 Ville de Caen	146 500	143 000	3 500
744100 Subv exceptionnelle Ville de Caen	48 000	48 000	-
745000 Autres Subventions	3 167	3 500	- 333
75 Prestations et cessions	1 793	4 437	- 2 644
752000 Rembt Indemnités Journalières	876	1 261	- 385
754000 Cessions diverses	40	150	- 110
755800 Remboursements des Fédé.	877	3 026	- 2 149
75 Cotisat.Dons.Contribut.vol.	207 038	204 188	2 850
757100 Cotisations des membres	126 216	119 490	6 726
757130 Cotisations volontaires			-
75400 Cotisations Collectives	43 179	50 667	- 7 488
5760 Concours volontaires	37 643	34 031	3 612
75 Autres Produits	40 483	40 303	180
758000 Licences, Timbres sportifs	40 048	38 989	1 059
758100 Autres produits	435	1 314	- 879
AUTRES PRODUITS COURANTS	26 277	32 201	- 5 924
78 Reprises de provisions et reserves			-
7811000 Reprise s/reserves (achat mat.)			-
7815000 Reprise sur Amt et Provisions	10 000	18 000	- 8 000
7874300 Reprise sur fonds investissement	16 277	14 201	2 076
7875000 Reprises s/prov. charg. ex.			-
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	595 247	572 562	22 685

AVANT-GARDE CAENNAISE
 DETAIL DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT (2)

PRODUITS	2008-2009	2007/2008	Variations
76 Produits financiers	2 894	3 035	- 141
762000 Produits immobil.Financiers	2 894	3 035	- 141
TOTAL PRODUITS COURANTS	598 141	575 597	22 544
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 163	4 070	10 093
771000 Produits exceptionnels			-
772000 Produits sur exerc. Ant.	12 363	545	11 818
778000 Autres produits except.			-
778100 Rembt assurances			-
777000 Quote part subv,invest	1 800	3 525	- 1 725
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	612 304	579 667	32 637
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 403	- 4 747	8 150
RAPPEL DES CHARGES DES EXERCICES	608 901	584 414	24 487

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

IDENTIFICATION

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2009, dont le total est de 1 243 993 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de 608 901 euros et celui des produits de 612 304 euros et dégagant un excédent de 3.402.89 euros. l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.

Les notes et tableaux, ci après, font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes comptables

Association Avant - Garde Caennaise

Exercice clos au 30/06/2009

EURO

(Article L 123-12 et suivant du Code de commerce)

Décret N° 83-1020 du 29 novembre 1983 - Articles 7, 21,24 début, 24-2° et 24-3°, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 - 7 - 8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans
Matériel entretien des locaux	Linéaire	1 - 5 ans
Matériel sportif	Linéaire	5 - 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les règlements comptables :

- N° 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- N° 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- N° 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

2- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et Méthodes comptables

Association Avant - Garde Caennaise

Exercice clos au 30/06/2009

EURO

3 – Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4 - Produits et charges exceptionnelles :

Les charges et les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leur montant.

5 - Subventions :

Au titre de l'exercice 2008-2009, l'association Avant-garde Caennaise a perçu les subventions suivantes :

CNDS	14 350 €
Ville de Caen	194.500 €
Conseil Général	25.605 €
Autres	3.167 €
Total	237.197 €
CNASEA	11.046 €

6 - Fonds propres :

	bilan au 30/06/2008	augmentation	diminution	bilan au 30/06/2009
Fonds associatif sans droit de reprise	99 821,44			99 821,44
Subvention d'investissement sous contrat	1 099 512,09		16 276,83	1 083 235,26
Report à nouveau	909,85		4 747,40	-3 837,55
Résultat de l'exercice n-1	-4 747,40	4 747,40		0,00
totaux	1 195 495,98	4 747,40	21 024,23	1 179 219,15

7 – Subventions d'investissement :

La reprise des subventions d'investissements au résultat, s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

8 – Contribution volontaire en nature :

Au titre de l'exercice 2008-2009, il a été évalué et comptabilisé les contributions volontaires à 37.643 € au titre des frais engagés par les bénévoles

9 – Autres éléments significatifs :

Un bail emphytéotique a été conclu le 8 février 1993 avec la Ville de Caen pour une durée de 99 ans moyennant :

- une redevance annuelle (de 465 € pour l'exercice),
- la mise à disposition par la ville de Caen d'une somme totale s'élevant à ce jour, à 1 004 123.

exercice clos le **30/06/2009**
durée 12 mois
Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement : non applicable

Fonds commercial : non applicable

Actif immobilisé : **les mouvements de l'exercice sont les suivants :**

valeurs brutes	à l'ouverture	augmentation	diminution	à la clôture
immo incorporelles	1 445			1 445
immo corporelles	213 535	3 006	25 380	191 161
immo financières	1 004 123			1 004 123
total	1 219 103	3 006	25 380	1 196 729

amort. et provisions

immo incorporelles	1 192	253		1 445
immo corporelles	80 544	26 347	25 380	81 511
titres équivalence				
autres immo financières				
total	81 736	26 600	25 380	82 956

créances représentés par des effets de commerce : **non applicable**

état des créances :	montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
actif immobilisé :	1 004 123		1 004 123
actif circulant :	111 705	111 705	
charges d'avance :	18 515		
total	1 134 343	111 705	1 004 123

produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

id

charges constatées d'avance : **18 515**

charges à répartir : **non applicable**

exercice clos le 30/06/2009
durée 12 mois

DETAILS PRODUITS ET CHARGES - REGULARISATIONS

produits à recevoir	
charges constatées d'avance	18 515
charges à payer	28 550
produits constatés d'avance	13 173

	EFFECTIF A LA CLOTURE
contrat avenir	1
CAE	
CEC	
AUTRES	10
	<hr/>
	11

Exercice clos le 30/06/2009

AVANT GARDE CAENNAISE

Concernant les sections sportives, les recettes et dépenses accessoires à la gestion propre n'apparaissent pas dans les comptes de résultat de l'association, mais seulement dans le compte de tiers de chaque section.

n°	SECTION	OUVERTURE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE DE FIN D'EXERCICE
4600000	AGC	- 825	2 608	2 781	- 998
4600001	BASKET	726			726
4600002	Animation	3 176	3 176	3 400	3 400
4600005	FOOT	250	1 802	2 208	656
4600006	GYM SPORTIVE	693			693
4600008	JUDO	162	1 125	1 714	751
4600010	RETR SPORTIVE	1 341			1 341
4600011	TENNIS DE TABLE	699			699
4600012	PETANQUE	269	269	205	205
					-
	TOTAL	6 491	8 980	10 308	7 473

ASSOCIATION AVANT GARDE CAENNAISE

Siège social : 6, rue du Petit Clos Saint Marc - 14000 CAEN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES

Exercice clos le 30/06/2009

Cabinet SOFICOM AUDIT

Siège social : 26, Avenue de Thiés, 14 000 Caen

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

Mesdames,
Messieurs

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

▪ **Remboursement d'indemnités kilométriques :**

Personnes intéressées : les membres du Conseil d'Administration

Un état des indemnités kilométriques représentant les frais de déplacements effectués par ces administrateurs avec leurs véhicules personnels est établi mais ne fait pas l'objet de remboursement par l'association.

Il s'agit d'un don qui permet de déduire un avantage fiscal sur la déclaration de revenu des administrateurs concernés.

Fait à Caen, le 12 Novembre 2009

SOFICOM Audit
Commissaire aux comptes

Franck DANET
Commissaire aux comptes

